

COMPTES RENDUS

Annie DUPRAT (dir.), **Révolutions et Mythes identitaires. Mots, violence, mémoire**, Paris, Nouveau Monde éditions, 2009, 350 p., ISBN 978-2-84736-363-0, 49 €.

Annie Duprat est bien connue de nos lecteurs. Membre du comité de rédaction de notre revue, historienne des représentations, elle publie régulièrement des livres dont l'importance et l'intérêt ont été à plusieurs reprises soulignés dans ces pages (cf. *AHRF*, n° 295, 324, 331, 347). Ici, elle propose un ouvrage collectif, dirigé par ses soins, et pour lequel elle a adapté ou traduit plusieurs contributions d'historiens étrangers. Il n'est donc pas étonnant d'y retrouver quelques-uns de ses thèmes de prédilection : la mémoire, les images et les mots. Notons toutefois que les bornes chronologiques envisagées par les seize auteurs s'étalent de la pré-Révolution jusqu'à la fin du xx^e siècle. Nous n'évoquerons ici que les études portant sur la période 1780-1848, soit onze contributions au total.

Reprenant une partie des sources utilisées pour son ouvrage paru en 2008, Vivian R. Gruder s'attache aux discours des assemblées des communautés en 1788 afin de traquer idées nouvelles et anciennes. La représentation du roi apparaît déjà en mutation, le roi-père à l'autorité affirmée se transformant en un roi tendre, « attentif aux sorts de ses sujets » (p. 20). Par ce glissement, l'auteur décèle la volonté du peuple (du moins celui qui se retrouve alors assemblé) de participer au gouvernement et de revendiquer liberté politique et égalité devant la loi. Mais par-dessus tout, guidés par « les lumières patriotiques » et à partir d'un vocabulaire courant auquel ils donnent un sens nouveau, les discours des assemblées trahissent une revendication principale : une représentation du Tiers qui échapperait au poids du passé et qui permettrait de mettre fin aux inégalités et aux privilèges. Toujours à partir des « mots », Thomas E. Kaiser suggère que le « Comité autrichien » est apparu dans le débat public à l'été 1790 dans le sillage de la multiplication des comités réels ou imaginaires surgissant à cette époque. Bien sûr, le « Comité autrichien » participe de la seconde catégorie, fruit de siècles d'animosité et de conflits avec l'Empire. Dans cette fabrication, il semble que le rôle de Jean-Louis Carra, journaliste et propagateur de rumeurs, soit prépondérant tandis que la reine de France fut une victime semi-consentante. Avec la guerre et ses débuts difficiles pour les armées révolutionnaires françaises, l'idée du complot, alimentée par la propagande brissotine, va prendre une nouvelle dimension et provoquer l'arrestation de quelques coupables présumés qui ne furent que les boucs émissaires d'une campagne mal engagée. D'ailleurs, l'insinuation du complot se dissipe lorsque son utilité politique s'évanouit, tout en maintenant, grâce à la force des mots, un soupçon jamais complètement éteint. Dans une démarche parallèle, mais à partir des estampes, Marina Bujoli-Minetti s'intéresse aux rumeurs gravées qui ont fleuri en Grande-Bretagne autour du sort de la famille royale française sous la Révolution. S'inspirant de la gravure française et de ses scènes de prière, la maison Colnaghi à Londres fait paraître plusieurs estampes où figurent le Dauphin et Madame Royale en plein recueillement. Toutefois, comme le démontre l'auteure, les différences entre les productions françaises et



britanniques, ainsi l'utilisation des citations bibliques, permettent aux imagiers anglais d'augmenter la violence politique d'une production qui passerait facilement pour innocente ! Comme des événements récents l'ont confirmé, les réformes de la magistrature passent souvent avec difficulté. Surtout lorsqu'elles trahissent des sentiments partisans. C'est déjà le cas en 1788, lors de la « réforme Lamoignon ». Dans cette perspective, Frédérique Pitou s'intéresse à un pamphlet satirique et virulent qui s'en prend, sous la forme d'un journal tenu au jour le jour, à l'application de la réforme au Mans. Dans ce théâtre d'ombres manichéen, on trouve présenté avec force détails, des acteurs partagés entre les « méchants » (p. 66), ceux qui ont « instigué » et appliqué la réforme, et les « bons », ceux qui s'y sont opposés (les conseillers protestants). Quant au style que l'auteure étudie avec minutie, on relève l'abondance de l'utilisation de l'antiphrase, du persiflage, de l'anecdote humoristique, de la plaisanterie d'un goût douteux, du calembour et, plus étonnant, de la chanson satirique. Annie Duprat s'intéresse justement à ce persiflage aristocratique et à sa mutation pendant la décennie révolutionnaire à partir d'une source exceptionnelle : les *Actes des Apôtres*, journal royaliste qui paraît tous les deux jours entre novembre 1789 et décembre 1791, sous la direction de Jean-Gabriel Peltier. L'auteure dévoile une partie des jeux sur le langage utilisés par le journal : détournements de formules et de style, épigrammes, transformations des noms propres (en particulier ceux des rues parisiennes) où l'inventivité et l'astuce comique côtoient les références politiques les plus pointues. Mais que serait tout cet arsenal satirique s'il n'avait pour cible une figure dominante ? À côté des Desmoulins, des Mirabeau et des Robespierre, se détache celle de Théroigne de Méricourt, « principale victime des *Actes des Apôtres* » (p. 102). Évidemment, elle a pour principal défaut d'être une femme, étrangère (elle est née dans la région de Liège), et révolutionnaire de surcroît. Cela lui vaut d'être assimilée à une espionne, une catin, une femme entretenue, au final « l'inspiratrice de tous les maux qui pèsent sur la France » (p. 105). C'est encore le monde du verbe réactionnaire auquel s'attache Jean-Claude Yon dans sa contribution sur le théâtre sous la Seconde République. Surfant sur la vague du mécontentement général, les théâtres proposent, dès avant les journées de juin 1848, des pièces aux accents conservateurs, même s'il faut attendre le second semestre de l'année pour que se développe un répertoire réactionnaire d'envergure, une dizaine de pièces entre 1848 et 1849 (dont deux de Labiche candidat malheureux aux élections de 1848). Là encore ce sont les mots des discours des républicains qui sont raillés, ces derniers étant considérés dans les pièces comme des bonimenteurs, des populistes, des hommes du passé qui masquent par leur vocabulaire leurs mensonges et leur incompetence. Ces flèches, comme on le sait, feront longtemps (et même toujours !) recette dans le discours réactionnaire. Autre approche, celle de Jean-Clément Martin qui revient sur les termes de Vendée et de Terreur, associée à une réflexion sur les violences révolutionnaires qu'il refuse de lire comme « les effets de systèmes politiques décidés, liés à des principes [...], des modes de pensées » (p. 149) comme le voudraient certains. Il en appelle à une multiplication des études, dépassant la simple période 1793-1794 et pas uniquement centrées sur la France et surtout prenant en compte leur dimension mythologique afin de comprendre et d'apprendre de ces « cicatrices mémorielles » que représentent encore aujourd'hui la Terreur et la Vendée. Un programme ambitieux, mais stimulant, auquel l'auteur a lui-même en partie répondu dans ses derniers ouvrages.

1793 est encore au cœur de la belle communication de Jean-Marie Le Gall. Comment comprendre et qualifier les exhumations et les profanations des tombes royales à Saint-Denis ? Comme un acte de vengeance posthume à l'exhumation des jansénistes lors de la destruction de Port-Royal, comme le voulait Chateaubriand, ou expression de la régression d'une humanité barbare et anthropophage, comme l'écrivent sous le Directoire

et le Consulat de nombreux commentateurs? Rien de cela n'est évidemment en jeu, ces actes s'inscrivant dans une triple démarche « celle de la pédagogie des Lumières, de la nécessité politique et de l'égalité juridique » (p. 162) dans une approche semblable, ajoutons-nous, de l'adoption de la guillotine comme instrument de justice en 1790-1791. Comme le rappelle Jean-Marie Le Gall, « les profanations de Saint-Denis peuvent s'inscrire dans une conception de la sécularisation qui attribue à la volonté politique le soin d'approfondir la société de toute détermination religieuse en promouvant la raison » (p. 171) et on est loin, évidemment, d'actes répondant à des motivations archaïques orchestrées par des bandes de « sauvages » avides de sang et de violence, comme on l'imagine encore trop souvent. Emmanuel Fureix revisite avec brio, lui aussi, un autre lieu commun, celui de l'iconoclasme politique entre 1814 et 1816, la période et ses trois alternances de régime offrant un « laboratoire privilégié » à l'observation (p. 175). Il distingue d'abord un iconoclasme d'institution qui s'en prend aux symboles les plus visibles d'un régime en train de s'effondrer. Les administrateurs prennent alors les devants ou n'interviennent pas si les destructions anticipent les nouvelles officielles. On est là dans un moment d'accélération de l'histoire. L'iconoclasme, sans s'y limiter, relève souvent d'une violence sacrificielle, mécanisme le plus connu. On s'en prend aux symboles d'un régime honni, tout comme on s'en prend aux hommes censés le caractériser. Ainsi, comme sous la Révolution, des rixes éclatent autour du port de cocardes antagonistes et ces confrontations peuvent à l'occasion être mortelles pour leurs participants. Mais, si on s'en prend au régime qui vient de tomber, on peut également s'opposer, par des gestes symboliques, à celui qui vient de triompher en un iconoclasme de résistance. Ainsi, le refus de voir abandonner les trois couleurs entre avril 1814 et juillet 1815 est, par exemple, à l'œuvre sur tout le territoire français, en particulier chez les militaires. Mais outre ces actes de contre-iconoclasme, l'auteur insiste également sur les signes d'un iconoclasme officiel qui se développe sous la seconde Restauration afin de traquer, éliminer et exterminer tous les signes révolutionnaires (arbres de la Liberté) et impériaux visibles (bustes et portraits de Napoléon), le tout passant, entre autres, par une pédagogie de l'expiation (recours à de nombreux et spectaculaires autodafés). Cette volonté de faire disparaître la mémoire des régimes passés est également au cœur de l'article de Bettina Frederking et de son étude des lois d'exception de 1820 qu'elle considère comme ayant, finalement, permis de donner à la Charte une valeur contractuelle ultérieurement défendue, comme on le sait, en juillet 1830. En souhaitant « fermer l'abîme des révolutions », ces lois et les débats qu'ils provoquèrent allaient, paradoxalement, associés à bien d'autres facteurs, les mettre en marche! Enfin, Pierre Triomphe s'attache au regard rétrospectif de la Révolution de 1848 sur 1789 et 1830. Attente, crainte, espoir, les sentiments sont partagés dans les années 1840 vis-à-vis des mouvements révolutionnaires précédents. Le champ lexical atteste d'une connaissance et d'une volonté de s'approprier les deux révolutions, tout en souhaitant également ne pas tomber dans leurs travers. La culture politique révolutionnaire prend ici tout son sens.

Au final, un ouvrage riche, ancré dans l'étude des mots et des signes mémoriels, qui n'hésite pas à bousculer certaines fausses croyances. Toutefois, un seul regret : que son prix ne lui permette pas d'atteindre un public plus large. Enfin, le lecteur curieux se passionnera pour les autres communications réunies dans l'ouvrage, en particulier, celles de Sylvie Dallet et de Louis Hincker qui portent également sur la mémoire de la Révolution, mais au xx^e siècle.

Pascal DUPUY



Jacques CHARLES-GAFFIOT, **Trônes en majesté. L'autorité et son symbole**, Paris, Cerf, 2011, 340 p., ISBN 978-2-204-08736-0, 49 €.

Ce gros livre très bien illustré est certes le catalogue accompagnant l'exposition portant le même titre, installée dans les salles du château de Versailles, mais il est surtout un ouvrage de réflexion sur l'autorité et le pouvoir de l'Antiquité à nos jours. Autour du trône, les auteurs réunis par le maître d'œuvre mettent en lumière les évolutions des représentations de la puissance, insistant tous sur la perte manifeste d'autorité dans nos sociétés, qui se traduit par l'abandon de la position assise pour prendre la parole en public, au profit de la position debout, inscrivant l'orateur dans un rapport de forces, toujours transitoire. Avec les références faites aux récents présidents de la République, comme au pape Benoît XVI, les auteurs s'engagent à l'évidence dans un débat très contemporain qui pourra intéresser tous ceux qui sont mobilisés par les usages de l'Histoire.

Dans le domaine plus restreint de l'histoire de la période révolutionnaire et impériale, ce livre présente également un grand intérêt. Il montre la complexité des symboles qui sont attachés au trône, à ses représentations comme à ses implantations, rappelant la nécessité de tenir compte de cette grammaire et de cette syntaxe communes aux Français du XVIII^e siècle pour apprécier les évolutions. Ainsi l'abandon de la majesté du trône par Louis XVI est flagrant, même si en même temps il est représenté assis sur un trône dont les accotoirs et les assises sont des lions accroupis et couchés lorsqu'il signe l'acte abolissant le servage. Ce détachement envers les attributs du trône est confirmé plus tard à l'occasion de la fabrication, pour le comte de Chambord, vers 1871-1873, d'un simple fauteuil de salon, qui est orné de lévriers. L'incongruité de l'animal renverrait alors à la disparition du lien avec les représentations consacrées du pouvoir et confirmerait la dérive monarchique française. Cependant, même si la place du Trône renversé est une dénomination révolutionnaire de l'ancienne place du Trône, plus tard de la Nation, il fallut attendre 1848 pour que le trône en tant que tel soit l'objet d'une exécution des révolutionnaires ; l'auteur faisant justement remarquer que la Liberté est figurée assise pendant la Révolution. L'enquête, logiquement limitée ici, mérite d'être systématisée. Il convient de souligner qu'une section importante du livre est consacrée à Napoléon, son sacre et ses trônes. Celui-ci a mêlé dans un fatras a-historique tous les symboles possibles pour asseoir son autorité, aux sens littéral et figuré, jusqu'au risque de la confusion et du ridicule.

Outre le fait que les illustrations ne soient pas toujours en accord précis avec le texte (notamment les figures 191 et 192), quelques réserves sont à faire sur la démonstration. Le trône vide, du Christ ou de Bouddha, aurait mérité d'autres développements, notamment en appliquant la notion au trône vide de la période révolutionnaire. Peut-on imputer au protestantisme la responsabilité, qui lui est attribuée, d'avoir renversé le respect dû au trône en instaurant les prêches donnés par des ministres debout devant des assistances assises et couvertes ? Sans doute des lectures engagées ont-elles sous-tendu la démonstration en l'orientant. Reste qu'il est hautement souhaitable que les historiens sensibles aux dimensions culturelles du politique fassent le détour par ce catalogue. En le lisant, le lecteur comprend mieux à quel point la période de la monarchie et de la Révolution, en l'occurrence, relèvent d'un monde symbolique que nous avons perdu et que nous risquons de ne pas comprendre si nous ne sommes pas attentifs aux éléments matériels des trônes, des dais, des marchepieds et des salles de représentation du pouvoir.

Jean-Clément MARTIN

Guillaume LASCONJARIAS, **Un air de majesté. Gouverneurs et commandants militaires dans l'Est de la France au XVIII^e siècle**, Paris, CTHS 2010, 378 p., ISBN 978-2-735-0701-6, 32 €.

Soucieux de montrer le virage absolutiste pris par la monarchie française à partir du règne de Louis XIV, Tocqueville a insisté sur le déclin des gouverneurs, représentants traditionnels du roi dans les provinces, au profit des intendants, relais plus efficaces d'un pouvoir de plus en plus centralisé. C'est cette interprétation, trop souvent reprise par la suite, que Guillaume Lasconjarias remet sérieusement en question dans un travail portant sur les gouverneurs et les commandants militaires des évêchés d'Alsace et du duché de Lorraine au XVIII^e siècle. Loin de dépérir, affirme l'auteur, la fonction de ces lieutenants du roi se transforme. S'ils perdent, effectivement, une partie de leurs prérogatives civiles au profit des intendants, à partir des ministères Choiseul puis Saint-Germain, leurs compétences militaires se renforcent, conséquence de la professionnalisation du métier des armes.

L'analyse d'une institution est une chose, celle des hommes qui la composent en est une autre, *a fortiori* sous l'Ancien Régime où, dans la pratique, l'homme fait davantage la fonction que la fonction ne fait l'homme. Un des grands mérites de l'étude de Guillaume Lasconjarias est de montrer comment les fortes personnalités ayant exercé dans les provinces de l'Est (que l'on pense à Belle-Isle, commandant dans les évêchés de 1727 à 1733 puis gouverneur général de Metz jusqu'à sa mort en 1761) ont investi leur fonction et ont construit leur domaine de compétences. Le champ d'action des détenteurs de l'autorité militaire relève donc davantage de la pratique que de la théorie. Outre la défense des frontières, les relations diplomatiques avec les princes allemands, sans oublier l'espionnage évidemment, ils entendent s'occuper de tout ce qui relève de la police générale. Le maintien de l'ordre les préoccupe plus particulièrement, mais le commerce des céréales et les questions religieuses n'échappent pas non plus à leur vigilance. Les juifs, dont beaucoup sont spécialisés dans la remonte des chevaux et l'approvisionnement des troupes en grains, bénéficient de leur protection (ce qui leur permet aussi de mieux contrôler leurs mouvements et leur pratique de l'usure.).

Quand ils résident dans leur province, gouverneurs et commandants mènent grand train de vie, et plus particulièrement les gouverneurs généraux. Leurs prétentions sont la source de perpétuelles tensions avec les autorités municipales obligées de subvenir à leur entretien. Autre source de friction avec les communautés locales, le maintien de l'ordre que les autorités militaires revendiquent comme relevant de leur fonction au grand dam des milices urbaines. En revanche, la plupart du temps, les relations entre gouverneurs et intendants demeurent cordiales. Les uns et les autres s'efforcent de cohabiter, bien que les gouverneurs et commandants se mêlent parfois d'affaires civiles et que les intendants interviennent dans les affaires militaires (que l'on pense au recrutement de la milice).

Les provinces de l'Est étant des territoires frontaliers récemment rattachés à la couronne, on aurait tort de généraliser les conclusions de cette monographie aux autres provinces – ce que l'auteur se garde bien de faire au demeurant. Il n'en demeure pas moins que le travail de Guillaume Lasconjarias nous plonge dans la complexité de l'administration royale d'Ancien Régime. On est bien loin d'un système centralisé dans lequel les agents de la monarchie seraient réduits au simple rôle d'exécutants de la volonté du monarque.

Philippe CATROS



Stéphane PANNEKOUCKE, **Des princes en Bourgogne. Les Condé gouverneurs au XVIII^e siècle**, Paris, Éditions du CTHS, CTHS, 2010, 338 p., ISBN 978-2-7355-0725-2, 28 €.

Ce livre de Stéphane Pannekoucke, issu d'une thèse soutenue en 2007 à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne sous la direction de Claude Michaud, est à replacer dans le sillage de l'intérêt pour l'histoire des gouvernements de province, qui avait marqué alors le Centre d'études d'histoire moderne de cette université (CRHM). D'une certaine manière, il ne peut être entièrement appréhendé si l'on méconnaît l'ouvrage de Guillaume Lasconjarias, *Un air de majesté*, également publié aux éditions du CTHS en 2010 et issu d'une thèse soutenue sous la direction du même Claude Michaud en 2007. Ces thèses ont pour ambition de présenter à travers un exemple provincial le fonctionnement de la monarchie française à l'époque moderne, ou plutôt dans les décennies qui précéderent la Révolution, synonyme de bouleversement administratif. Le livre de Stéphane Pannekoucke montre toutefois à quel point l'étude provinciale, et surtout l'approche qu'il a adoptée, était un pari risqué quant à la cohérence des bornes chronologiques et du choix du titre, pour ne pas dire de la problématique.

Le titre de l'ouvrage et les bornes chronologiques proposées peuvent laisser perplexe. De façon presque ininterrompue, les princes de Condé détinrent le gouvernement de Bourgogne de 1631 à 1789. On peut alors se demander pourquoi seul le XVIII^e siècle est abordé. L'auteur affirme que « l'année 1710 constitue un point de départ commode [...] ». Elle correspond à la date où Louis-Henri de Bourbon accède au gouvernement de Bourgogne avec des prérogatives sensiblement identiques à celle de ses pères. Choisir ce moment permet de porter un regard rétrospectif sur l'action des princes de Condé en Bourgogne depuis 1631, d'en dresser un bilan et d'expliquer aussi pour quelles raisons le pouvoir hors normes de Monsieur le Duc a conduit à qualifier son gouvernement de « vice-royauté » » (page 27). Si le sujet principal de cette étude est, comme son titre le suggère, les princes de Condé comme gouverneurs de la Bourgogne, nous ne voyons pas pour quelle raison elle ne débute pas en 1631. Les bornes séculaires ordinaires, si étroites et éloignées de toute réflexion historique, auraient pu être légitimement remises en cause. Les pages 30 à 37 renforcent de ce point de vue notre conviction.

L'histoire entre les Condé et la Bourgogne aurait pu autoriser une extension chronologique, qui aurait posé la question du choix des gouverneurs par le roi de France. Une perspective fondée sur la « longue durée » aurait mieux souligné les permanences institutionnelles et même familiales au sein du gouvernement de Bourgogne. La présence de la famille de Saulx-Tavannes dans le dispositif institutionnel et militaire bourguignon atteste de permanences remontant au XVI^e siècle avec le maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes, lieutenant général en Bourgogne, et ses fils Jean et Guillaume, qui choisirent des camps opposés au temps des guerres de la Ligue (Jean fut même un « maréchal de la Ligue »).

Ces permanences ne furent pas propres à la Bourgogne. La troisième partie du premier chapitre est particulièrement révélatrice. La diplomatie décrite par Stéphane Pannekoucke n'était pas particulière à la Bourgogne. Le détail des lettres de provision peut paraître quelque peu superflu, ou du moins il aurait dû être disséminé tout au long de l'ouvrage en tant qu'introduction à certains chapitres. Ces lettres patentes n'avaient rien d'original, puisqu'elles étaient formatées. Peut-être aurait-il fallu faire des comparaisons entre provinces ou, ce qui aurait pu éventuellement révéler certaines évolutions, des comparaisons de patentes de la fin du XV^e siècle (annexion de la Bourgogne par le royaume de France) ou le début du XVI^e siècle jusqu'à la Révolution.

Ces considérations nous font donc douter de la pertinence du choix du seul XVIII^e siècle, qui ne peut pas être justifié par la seule allusion aux Lumières, que l'on a sou-

vent tendance à vouloir présenter comme un facteur d'influence dans l'histoire des institutions du royaume de France. Certes, les Condé furent d'importants mécènes, comme l'a mis en évidence Katia Béguin pour le XVII^e siècle (*Les Princes de Condé*, Seyssel, Champ Vallon, 1999), mais cet aspect a finalement une place presque négligeable dans la réflexion proposée par cet ouvrage, que l'on doit considérer avant tout comme une monographie d'histoire institutionnelle, axée sur l'exemple d'une province et notamment sur le rôle de son gouverneur. Que ce dernier eût été ou non un prince du sang n'y change rien. À quelques nuances près, une bonne partie des conclusions du livre de Stéphane Pannekoucke pourrait s'appliquer à d'autres provinces.

C'est cette dimension monographique somme toute traditionnelle qui est la première qualité de cet ouvrage. Stéphane Pannekoucke nous offre une démonstration exemplaire de ce que doit être une monographie provinciale. Tous les aspects institutionnels sont décrits, des prérogatives des gouverneurs à leurs compétences en matière d'ordre public, en passant par les gratifications d'une telle charge. L'érudition est exemplaire (hormis quelques coquilles négligeables, notamment dans les dates d'édition de certains ouvrages), car les sources exploitées sont d'une grande diversité. Ce livre présente un véritable panorama du rôle institutionnel des gouverneurs en France, à travers l'exemple de la Bourgogne.

Abstraction faite des réserves que nous avons émises quant à la pertinence des bornes chronologiques, nous pouvons affirmer que le seul véritable reproche que l'on puisse adresser à cette étude est de ne pas avoir pour titre : *Être gouverneur dans la monarchie française à l'époque moderne : l'exemple de la Bourgogne au XVIII^e siècle*. Une telle monographie pourrait être l'une des pierres d'un édifice plus ambitieux, à savoir une synthèse générale rénovée sur les gouvernements de province.

Fadi EL HAGE

Marc BELISSA, **La Russie mise en Lumières. Représentations et débats autour de la Russie dans la France du XVIII^e siècle**, Paris, Éditions Kimé, 2010, ISBN 978-2-8417-4524-1, 24 €

Le livre de Marc Belissa est consacré aux débats sur la Russie dans la France du XVIII^e siècle, et plus précisément, dans la deuxième moitié du siècle. À cette époque, la Russie est un sujet de beaucoup de discussions, car elle se présente comme un laboratoire dans lequel sont mis à l'épreuve les moyens de civiliser la société. La réflexion sur la Russie permet de préciser ce qu'est et ce que n'est pas l'Europe.

L'enquête porte plus particulièrement sur les représentations de la Russie dans quelques grandes encyclopédies de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, à savoir l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, celle d'Yverdon et le *Supplément* de Robinet, le *Dictionnaire universel* de Robinet et l'*Encyclopédie méthodique*. Il s'agit donc d'analyser les « discours de synthèse » et nullement toutes les représentations et toutes les images de la Russie dans la société française de cette époque. Il faut rendre justice à l'auteur de ce choix car ce sujet n'a jamais été traité dans son ensemble.

L'une des difficultés de cette entreprise – le traitement exhaustif des références à la Russie dans les textes encyclopédiques – est levée par l'existence, pour la plupart de ces encyclopédies, des corpus électroniques qui permettent la recherche plein texte. Mais cette exhaustivité se révèle être une difficulté supplémentaire, car une encyclopédie contient toutes sortes de références dont beaucoup, la plupart même, ne sont pas du tout ou très peu en relation avec la question qui intéresse l'auteur, la « civilisation » de la Russie. En effet, si la question des bains publics et mixtes est en relation avec les représentations de la civili-



sation des Russes car ces lieux, à la suite de Chappe d'Auteroche, sont regardés par les premiers encyclopédistes (mais non par leurs continuateurs) comme des lieux de débauche, la situation géographique des localités ou la question des poids et mesures le sont bien moins. Cependant, l'attention portée à ces articles secondaires est parfois justifiée par le fait qu'ils peuvent toucher aux questions plus générales de la civilisation et du régime politique des Russes. Ainsi, l'article sur le passage de l'Asie à l'Amérique de Samuel Engel dans l'*Encyclopédie* d'Yverdon débouche sur la discussion de la véracité des résultats scientifiques publiés par les savants d'un pays « despotique » qui pratique le secret et la propagande et dont « la nation aime le panégyrique, mais non pas la vérité » (p. 154).

L'exposé est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur traite de la Russie dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, dans la deuxième, dans les autres encyclopédies qui entrent dans son corpus. La présentation est ordonnée autour des différents aspects de la Russie mis en lumière dans telle ou telle encyclopédie. Chaque partie est précédée d'une présentation détaillée du débat sur la Russie dans la société française en général, qui sert de toile de fond à l'étude des représentations de la Russie dans les encyclopédies. Il est impossible de présenter dans un compte rendu l'ensemble des questions abordées par l'auteur, nous en sélectionnons donc quelques-unes qui montrent la complexité des débats qui animent les encyclopédistes au sujet de la Russie.

Les encyclopédies s'intéressent aux régions extrêmes de la Russie, telles que le Grand Nord ou la Sibérie, à leurs richesses naturelles, aux peuples allogènes. Dans l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, la curiosité pour ces derniers est sans commune mesure par rapport à la place accordée au peuple russe et à la partie « européenne » de l'empire en général, ce qui s'explique sans doute par l'intérêt des Lumières pour l'exotique et les milieux naturels radicalement différents. Ces milieux extrêmes participent de l'idée de la marginalité russe, nous dit l'auteur. L'image des peuples allogènes dans l'*Encyclopédie* est celle d'un degré minimal d'humanité, ces peuples primitifs n'ont même pas pour eux, dit l'auteur, l'attrait du bon sauvage si haut placé dans la France des Lumières. Dans cette situation, les Russes agissent comme des civilisateurs de ces contrées infiniment sauvages. C'est ce qui aurait pu influencer le regard que la France des Lumières portait sur les Russes. Cependant, l'*Encyclopédie* est pessimiste sur la possibilité même de civilisation de ces peuples car l'influence d'un milieu extrême, peu propice au développement de la civilisation, est déterminant. Même la diffusion du christianisme parmi ces peuples par les Russes n'entraîne pas l'adhésion des premiers encyclopédistes, pas plus que ne suscite de sympathie le destin des peuples « libres » colonisés par un régime « despotique » et « byzantin ». Mais tous les philosophes n'adhèrent pas à cette vision : A. Deleyre pose la question de la légitimité de cette colonisation et admire le courage de certains de ces peuples à refuser « l'esclavage ».

L'*Encyclopédie* connaît peu l'histoire de la Russie, ce qui semble conforter les auteurs dans l'idée qu'il s'agit d'un État sans progrès et que le véritable mouvement n'y commence qu'avec Pierre le Grand. La mission de l'*Yverdon* de combler les lacunes historiques de la première *Encyclopédie* n'est pas remplie, nous dit l'auteur : elle est rédigée avant la parution des ouvrages de Levesque et de Le Clerc sur la Russie. Ces anciens « Russiens » montreront aux Français que l'État russe ne commence pas avec Pierre le Grand. Certains voyageurs francophones s'étant mieux familiarisés avec l'histoire russe d'avant Pierre, critiqueront la vision voltairienne du rôle de Pierre le Grand, qu'ils considèrent comme en partie résultant de la méconnaissance de l'histoire russe. L'apport de l'*Encyclopédie* d'Yverdon et du *Supplément* au débat sur la civilisation de la Russie, conclut l'auteur, est très limité, l'image générale porte plutôt empreinte du « mirage russe » sans les réserves qu'émettent dans les mêmes années Diderot ou Deleyre.

L'auteur s'arrête particulièrement sur l'attitude des encyclopédistes à l'égard de Catherine II. Nous apprenons par exemple à quel point Catherine II est encensée et l'image de Pierre le Grand suit le schéma voltairien dans le *Supplément* de Robinet. Si cet exposé est éclairant, quelques questions restent dans l'ombre : pour quelle raison Robinet choisit-il d'ignorer tout le courant critique et donne une image sans tache des grands souverains russes ? L'esquisse des relations de ces encyclopédistes avec la cour de Pétersbourg, avec l'Académie des sciences russe, aurait pu aider à comprendre les raisons de telle ou telle inflexion dans le discours encyclopédique : les relations de Robinet avec Saint-Pétersbourg n'ont certes pas abouti comme le montre Georges Dulac dans un article récent (« La Russie : d'une encyclopédie à l'autre, 1751-1788 », *Diderot, l'Encyclopédie & autres études. Sillages de Jacques Proust*. Textes réunis par Marie Leca-Tsiomis, CIEDS, 2010, p. 129-150, ici p. 133-137), mais ses contacts avec quelques Russes ont probablement eu des conséquences directes sur l'image de la Russie dans son encyclopédie. Par ailleurs, on doit signaler que l'analyse du contenu « russe » de certaines des encyclopédies étudiées par Marc Belissa et Georges Dulac est sensiblement différent, il semble donc que le débat sur les représentations de la Russie dans les encyclopédies soit loin d'être clos.

D'autres questions surgissent. On sait qu'une grande partie des articles de la première encyclopédie consacrés à la Russie (235) sont écrits par le chevalier de Jaucourt. On pourrait se demander s'il y a un sens à considérer l'ensemble des articles « russes » comme un corpus et de parler du point de vue de l'*Encyclopédie* ? Car si les principaux articles de l'*Encyclopédie* disent peu de choses sur la Russie, c'est surtout du fait de l'incompétence de Jaucourt dont les « sottises » ont plus tard été dénoncées par Diderot (voir à ce propos l'article cité de Georges Dulac). L'étude de la biographie d'un auteur comme le chevalier de Jaucourt, du processus de rédaction des articles ne permettrait-elle pas de mieux comprendre la genèse des représentations individuelles exposées dans ces différentes encyclopédies ? L'auteur avance parfois des explications qui vont dans le sens des expériences individuelles des auteurs de ces encyclopédies : il se demande ainsi si la relative pauvreté de l'information historique sur la Russie dans l'*Yverdon* ne s'explique pas par le fait que M. de Sacy, qui est le principal rédacteur des articles historiques, est surtout un spécialiste de la Suède et de la Pologne, mais non de la Russie.

Ce livre nous donne une vision assez complète de l'évolution des représentations de la Russie sur les pages des principales encyclopédies éditées en français au siècle des Lumières. Il permet ainsi de mesurer l'écart qui sépare par exemple les encyclopédies des années 1770 de la vision de Diderot qui, dans les mêmes années, prend bien mieux en compte les données nouvelles récoltées auprès des informateurs russes et auprès des occidentaux ayant séjourné en Russie. Si l'on admet que ces « discours de synthèse » que sont les encyclopédies sont le produit de quelques intellectuels militants, la question de l'expérience individuelle de ces auteurs et de la construction de leurs réseaux nous semble avoir une importance particulière.

Vladislav RJÉOUTSKI

Vincenzo FERRONE, **La politique des Lumières. Constitutionnalisme, républicanisme, Droits de l'homme, le cas Filangieri**, trad. Sylvie Pipari et Thierry Ménissier, Paris, L'Harmattan, 2009, 337 p., ISBN 978-2-296-10879-0, 32 €

La traduction en français de l'ouvrage de Vincenzo Ferrone paru en 2003, *La società giusta ed equa. Republicanesimo e diritti dell'uomo in Gaetano Filangieri*, invite



à réfléchir sur « le cas Filangieri », en apportant un éclairage nouveau sur l'œuvre du penseur napolitain (1752-1788) disparu prématurément à 36 ans à la veille de la Révolution française. En grand spécialiste de la culture des Lumières, Ferrone remet en contexte la genèse et les idées force du grand ouvrage de théorie politique que fut en son temps la *Science de la Législation*, véritable *best-seller* dans toute l'Europe à la fin du XVIII^e siècle. Les quatre premiers volumes paraissent en 1780 et 1783 quand l'écho de la révolution américaine et les débats sur les constitutions des États-Unis suscitent l'espérance de profonds changements politiques, dont la *Science* expose précisément les fondements législatifs. Le cinquième volume resté inachevé n'est publié qu'après la mort de l'auteur. Après avoir été salué en Europe comme une synthèse du droit naturel et de la pensée républicaine, l'ouvrage connut un long oubli à la suite de la rude critique de Benjamin Constant dans son *Commentaire* de l'ouvrage de Filangieri (1822-1824). Ce dernier reprenait contre l'auteur napolitain, à l'occasion de la troisième édition française de la *Science de la Législation*, les arguments déjà éprouvés contre Mably et Rousseau dans sa distinction de la liberté des anciens et des modernes.

En revenant sur une période cruciale du tournant politique des Lumières dans le contexte intellectuel napolitain, le livre de Ferrone s'inscrit dans la ligne des travaux récents sur la transformation du langage républicain et l'évolution conceptuelle des idées des Lumières sous l'effet des transformations sociales et de la dynamique révolutionnaire. Avec l'apparition de systèmes juridiques formalisés, l'hypothèse que le langage libéral serait né d'une adaptation progressive du républicanisme et du langage des droits invite à se pencher sur l'histoire des « commencements » du libéralisme constitutionnel : l'auteur de la *Science de la Législation* serait ainsi le « chaînon manquant » d'une évolution théorique du républicanisme radical issu de la culture des Lumières aux adaptations conceptuelles du libéralisme naissant, contraint de se plier aux défis du monde moderne. Encore ne faut-il pas céder à une dichotomie réductrice entre Lumières radicales et révolution au profit d'une politique ou d'une idéologie consensuelle improbable. *La politique des Lumières* prend place dans une controverse qui divise les historiens italiens sur les effets du Triennio dans l'interprétation de la délicate question du lien entre Lumières italiennes et Révolution française. Les effets de l'intervention française et de l'émulation révolutionnaire ont-ils été décisifs pour la promotion d'une culture démocratique et de pratiques républicaines originales ou au contraire ont-ils entravé, comme cherche à le montrer Ferrone, les progrès du constitutionnalisme et du républicanisme « moderne » des Lumières italiennes ?

Existe-t-il *une* politique des Lumières ? on peut répondre oui dans la mesure où le combat des Lumières est dirigé contre le despotisme de la monarchie absolue et l'arbitraire du système judiciaire. Franco Venturi avait déjà montré toute l'importance de l'expérience américaine sur la pensée politique des Lumières. En replaçant la *Science de la Législation* dans le contexte des Lumières tardives, en éclairant sa genèse dans le milieu intellectuel napolitain et ses retombées politiques dans l'Italie du Triennio, Ferrone restitue au texte sa pleine efficacité. Il lui donne, par-delà l'éloignement temporel, en même temps que sa dimension critique, l'assise culturelle et intellectuelle qui la soutient. La théorie politique de Filangieri appartient à la généalogie de l'école napolitaine du droit naturel, et développe une science morale en appui sur le langage républicain et sur une nouvelle conception de la politique, attentive à la dimension législative et à l'univers des possibles. Ce faisant, les « règles générales de la science législative » se caractérisent par une prise de distance à l'égard de l'*Esprit des Lois*, Filangieri reprochant à Montesquieu de raisonner sur le fait et non sur le droit. Reprenant la classification classique des gouvernements, il rejette la forme mixte et le modèle constitutionnel britannique. Sa critique des

privilèges et des pouvoirs ou corps intermédiaires vise directement les privilèges abusifs des barons féodaux, qui dans le royaume de Naples pouvaient se réclamer de *l'Esprit des Lois* pour mettre en avant leur fonction anti-despotique.

Ferrone dresse un panorama intellectuel de l'émergence des idées démocratiques et républicaines en Europe qui est de nature à déconcerter le lecteur français, à commencer par les jugements simplificateurs portés sur la philosophie politique de Rousseau, vue à travers le prisme des arguments de ses détracteurs et de l'opposition réductrice de Benjamin Constant. L'importance de Rousseau dans la pensée républicaine moderne n'est plus à démontrer. Mais le livre de Ferrone attire avec raison l'attention sur le dynamisme de la réflexion politique des Lumières tardives et sur un texte important des années 1780. L'ouvrage de Filangieri constitue un bon exemple du processus d'élaboration du langage politique en Europe dans la perspective d'une constitutionnalisation des droits de l'homme et du citoyen. L'époque est celle d'une transformation accélérée des catégories politiques autour des concepts clés de contrat social, de souveraineté, de représentation, de constitution, de république... Nul doute que les nombreuses traductions de l'ouvrage n'aient contribué à la transmission des idées de liberté, de justice et d'égalité des droits et à l'évolution de la notion de constitution, un mot dont l'usage était encore polysémique et dont l'interprétation variait en fonction des contextes nationaux.

En France les débats autour des constitutions américaine et française mobilisaient l'opinion quand commence à paraître la première édition de la traduction française de la *Science de la législation* (1786-1791) par Jean-Antoine Gauvain Gallois, membre du cercle d'Auteuil et de la loge des Neuf Sœurs. L'analyse renouvelée de l'ouvrage de Filangieri et des débats qu'il a pu susciter en son temps présente un intérêt qui dépasse le contexte italien. Elle ouvre à une meilleure compréhension des Lumières tardives où les idées politiques radicales ne visaient pas nécessairement une révolution, mais témoignaient plutôt d'une volonté de changement et de réformes progressives de la monarchie. On peut espérer que le livre de Ferrone inspirera d'autres études sur les processus de transferts réciproques des idées politiques et des théories républicaines dans le dernier quart du XVIII^e siècle, notamment sur l'apparition d'un nouveau langage propre aux constitutions écrites en Europe et en Amérique.

Raymonde MONNIER

Jean-Joël BRÉGEON, **Écrire la Révolution française. Deux siècles d'historiographie**, Paris, Ellipses, 2011, 176 p., ISBN 978-2-7298-6349-4, 18 €.

Les Éditions Ellipses ont confié ces derniers temps des livres de synthèse à quelques éminents spécialistes du XVIII^e siècle, ainsi *La justice dans la France moderne* à Hervé Leuwers (2010) ou *L'Europe au sein des Lumières* (2011) à Pierre-Yves Beaurepaire, pour n'en citer que deux. Elles offrent à un large public de petits ouvrages fort pratiques, qui permettent au lecteur d'aller à l'essentiel et d'être incité à poursuivre plus avant dans ses découvertes. Hélas, le pari n'est pas toujours réussi, comme le prouve le présent ouvrage dû à un « professeur d'histoire, journaliste et auteur » qui s'était déjà manifesté par divers livres sur « l'insurrection vendéenne ». D'emblée, l'avant-propos résume ce qui attend le lecteur, avec une historiographie assimilée à un « énorme mille-feuille » où s'empilent « les couches de l'histoire », le tout « recouvert par l'épais glaçage de l'histoire d'obédience marxiste », puis « cerise sur le gâteau, l'histoire révisionniste ». Et l'auteur de conclure de la façon suivante sur ces lignes qui ouvrent son texte : « Tout cela



est bien indigeste. Les plus beaux appétits risquent de repousser l'assiette, car trop, c'est trop ! ». Selon sa vision, dans cette historiographie chacun sacrifie à l'« exercice académique » de l'éloge de ses « aînés ». Pire, se met « alors en place un clergé, de structure pyramidale sur le modèle de l'Église romaine. Tout en haut un pontife (Aulard, Mathiez, Lefebvre, Soboul), un sacré collège, des évêques, prêtres, diacres, sous-diacres, chacun à sa besogne. Cette affaire-là dura plus d'un siècle. Tout s'effondra lorsque François Furet parut ». De cet effondrement, lié à l'implosion des « régimes communistes », ne survivent plus aujourd'hui, à l'en croire, que « de grands vieillards ou bien des renégats plus ou moins heureux dans leur posture schismatique ». Le seul ton de cette introduction aurait dû alerter l'éditeur sur ce projet, mais apparemment cela n'a donc pas été le cas.

On ne s'attardera point ici sur l'évocation de l'historiographie des XIX^e et XX^e siècles, qui ne fait que reprendre des synthèses antérieures tout en glissant au passage, ici et là, un éloge de Taine, un renvoi à « l'excellente synthèse de Pierre Gaxotte », une citation admirative d'un passage de Gustave Le Bon sur les représentants du peuple en mission, et surtout, comme on s'y attend après semblable préface, qui pourfend la vision « marxiste-léniniste » de la Révolution française et « la toute-puissance du parti communiste ». Puissance telle qu'il ne faisait pas bon s'y frotter, puisque, selon l'auteur, sitôt qu'une opposition voyait le jour, Soboul préférait « exécuter avec un acharnement qui mêlait mépris et hargne » (à propos de Daniel Guérin). Passons aussi sur l'analyse de Furet et sa thèse « d'un dérapage des Jacobins au pouvoir de juin 1793 à juillet 1794 » (ici, on conseillera presque la relecture de l'ouvrage de 1965). Le plus ahurissant se trouve dans la trentaine de pages consacrée à l'après-Bicentenaire. Michel Vovelle appréciera à son juste mérite d'être considéré comme un simple « compagnon de route du PCF », d'incarner « une forme d'histoire culturelle très en vogue alors et moins poussiéreuse que l'histoire marxiste », enfin d'être tenu pour un homme qui « affiche aujourd'hui un profil bas ». Claude Mazauric, pour sa part, est jugé par l'auteur « libre de prendre Karl Marx et ses disciples pour un autre Jésus-Christ et ses apôtres » (est-ce là un blasphème ?). Jean-Clément Martin et Jean-Paul Bertaud éprouveront peut-être un brin de surprise non seulement d'être associés comme deux historiens ayant refusé de « s'engager dans l'une ou l'autre des Églises », mais plus encore de ne pas avoir eu « toute l'audience souhaitable, tant il est vrai qu'en guerre de religion, les politiques ont moins d'écho que les gardiens du dogme et les partisans de la réforme » (peut-être faudrait-il ici avoir le secours d'une subtile analyse pour saisir pareille phrase ?). Qu'on me permette aussi d'être amusé de me voir associé (acoquiné ?) à Jacques Guilhaumou dans un autre duo que je suis supposé former avec lui, tous deux « historiens post-marxistes » (qu'est-ce au juste ?)... et tout autant de découvrir que le livre d'Alain Gérard sur la Vendée est « mené avec autant d'érudition que de retenue » tandis que « de son côté Jean-Clément Martin [...] est devenu plus circonspect » et que Jean Tulard a tant fait pour l'histoire de la Révolution française.

Une chatte n'y retrouverait pas ses petits et je plains sincèrement les malheureux étudiants qui s'aventureraient par mégarde à lire cet ouvrage, d'autant qu'ils en seront réduits à copier un nombre conséquent d'erreurs, notamment sur les prénoms et noms des historiens cités (pauvres Dominique Gaudineau, Anne Jourdan, Thomas Corw, Bronislaw Bacsko, Allan Forrest...). Mais qu'on se rassure, les « IFR » (autre étrangeté) d'histoire « voient partout leurs effectifs diminuer et la relève [...] pourrait ne pas être assurée dans les années à venir ». Un spectre hanterait donc l'historiographie révolutionnaire ? Sans doute serait-il opportun de conseiller à l'auteur d'enquêter plus avant, de consulter sérieusement les listes de travaux en cours et les volumes de la bibliographie sur l'histoire de France publiés chaque année par le CNRS. Ne lui en déplaise, l'étude de la Révolution française est bien loin d'être réduite aux souvenirs de ceux qu'il pourfend comme de

« grands vieillards ». Gageons par avance que le présent compte rendu ne lui apparaîtra que comme une énième agression venue d'un docte défenseur de telle ou telle Église (peut-être une post-marxiste existe-t-elle, à l'insu de mon plein gré?) méconnaissant les audaces de celui qui n'appartient pas au microcosme « académique ».

Michel BIARD

Varoujean POGHOSYAN, **В окружении историков (сборник статей и рецензий)** [*Parmi les historiens (recueil d'articles et de comptes rendus)*], Erevan, Edit Print, 2011, 264 p.

Parmi les historiens de la Révolution française, issus de l'ex-URSS, Varoujean Poghosyan, chercheur en chef à l'Institut des études arménologiques de l'Université d'État d'Erevan, représente une figure particulière. Sa carrière scientifique reflète dans une certaine mesure le douloureux processus de désintégration de l'URSS, aussi bien que de la science dite « soviétique ». Élève de Victor Daline, historien soviétique renommé, et auteur d'une thèse sur la lutte politique sous le premier Directoire, Varoujean Poghosyan fait partie de la génération qui nous manque presque aujourd'hui. Il entretenait des relations (parfois proches) avec plusieurs historiens de l'URSS et de la France des années 1970-1980 parmi lesquels Anatoli Ado et Guennadi Koutcherenko, Albert Soboul et Jacques Godechot.

La rupture des relations scientifiques entre les républiques de l'URSS après 1991 a fait obstacle à la suite de ses études sur la Révolution française. À partir de cette époque Varoujean Poghosyan a changé le champ de ses études, ayant été contraint à s'orienter vers les sujets de l'histoire du peuple arménien. Résumant ses recherches sur le Directoire, il a publié un livre sur *Le coup d'État du 18 fructidor de l'an V en France* (en russe, 2004); toutefois les autres livres sortis de sa plume appartiennent à un autre domaine : *Les Arméniens, compagnons d'armes de Napoléon : histoire et mythes* (en russe, 2009), *Les massacres des Arméniens de Marache en 1920* (en français et en anglais, 2010), *La première étape du génocide des Arméniens à travers le prisme de l'historiographie et de la pensée publique et politique françaises (fin du XIX^e-début du XX^e siècles)* (en arménien, 2011) et d'autres.

En même temps, ne souhaitant pas quitter la sphère de l'histoire de France, il s'est chargé du rôle de double intermédiaire entre les chercheurs russes et français d'une part, et des historiens soviétiques et russes, de l'autre. C'est de là que viennent les deux parties de son livre, dont la première réunit des essais sur les historiens soviétiques et français et l'autre des comptes rendus publiés essentiellement dans les *AHRF* entre les années 1990 et 2009 sur les éditions soviétiques et russes. De là viennent également les deux langues de son livre : russe et français.

Ce recueil est sans doute particulièrement intéressant pour deux articles consacrés à Victor Daline, qui demeurait souvent dans l'ombre d'Albert Manfred, son meilleur ami et collègue. D'ailleurs, d'après le récit de l'auteur, Albert Manfred était un objet de culte pour Victor Daline. Cependant, la biographie de Victor Daline pourrait servir de base à plusieurs romans d'aventure. Militant du parti communiste et du *Komsomol*, Victor Daline connaissait Maurice Thorez et Marcel Cachin, Clara Zetkin et Antonio Gramsci. Il était dans la clandestinité à Odessa, sa ville natale, lors de l'occupation allemande et faisait partie de la garde d'honneur près du cercueil de Vladimir Lénine. Promu de l'Institut Krasnoy Professouri, Vladimir Daline est devenu l'auteur, sous le pseudonyme de J. Vidal, du



manuel sur le mouvement ouvrier en France, rédigé à la demande du PCF (Paris, 1934, 1938) et hautement apprécié par bien des chercheurs. À l'époque stalinienne, il a passé presque 17 ans de sa vie au goulag, comme prétendu « trotskiste », sur une accusation sans fondement. Varoujean Poghosyan brosse de son maître le portrait d'un historien méticuleux et original, ainsi que d'un grand érudit et chercheur marxiste convaincu. Son portrait de Victor Daline est sans doute le plus cordial et émouvant dont on dispose de ce savant.

L'on peut également souligner l'importance d'un autre essai, consacré à Jacques Godechot, qui souligne l'importance de l'historiographie française en URSS. Varoujean Poghosyan n'a jamais eu le plaisir de rencontrer cet historien, mais cette circonstance ne l'a pas empêché de le considérer comme l'un de ses maîtres, au même titre qu'Albert Manfred et Victor Daline. Cette situation n'était pas rare dans notre pays, surtout entre les années 1930 et les années 1960, lorsqu'aucun historien soviétique ne travaillait dans les archives et dans les bibliothèques françaises et étrangères. Dans les années ultérieures, les missions scientifiques demeurèrent très rares. Même Victor Daline, après sa mise en liberté, n'a pas eu le droit de quitter l'URSS (car il n'avait pas été complètement réhabilité politiquement), ayant été privé de la possibilité de participer même aux colloques à l'étranger. Il n'établissait ainsi des relations directes avec ses collègues étrangers, comme le note l'auteur, que lors de leurs visites à Moscou.

D'autre part, en URSS les études historiographiques étaient bien souvent considérées comme des béquilles pour un historien « invalide », comme une substitution d'études vraiment scientifiques. Dans ce contexte, possédant un goût particulier pour l'historiographie, Varoujean Poghosyan admirait dès le début de sa carrière scientifique les comptes rendus fins et profonds et les études historiographiques prolixes sur l'époque révolutionnaire et impériale que Jacques Godechot publiait régulièrement dans les *AHRF* et la *Revue historique*. L'auteur ne dissimule pas non plus son admiration pour le caractère indépendant de ce grand historien qui n'adhérait jamais à aucun parti. Il a vu en Jacques Godechot l'exemple significatif d'un historien intelligent qui était toujours bienveillant envers ses collègues et a avoué que c'était sa correspondance avec lui qui l'a poussé vers l'idée de rédiger des comptes rendus sur les éditions en langue russe pour les *AHRF*, sans oublier les encouragements d'Anatoli Ado.

En troisième lieu, il convient de citer l'isolement évident des écoles historiographiques russes et soviétiques à cause de la différence des langues. Apparemment, quand on parle de la Révolution française ce problème n'existe pas pour les historiens occidentaux et américains. Or, les ouvrages en russe ont toujours été confrontés à une difficulté de diffusion ; ainsi, la génération de nos maîtres a toujours été reconnaissante à Albert Soboul et Claude Mazauric pour leur aide à présenter, de temps à l'autre, les résultats de leurs recherches aux historiens étrangers. Ainsi, le compte rendu d'Albert Soboul sur le livre d'Anatoli Ado sur le mouvement paysan lors de la Révolution était le seul moyen de mettre les historiens français au courant de son ouvrage, avant sa traduction française en 1995, grâce à Serge Aberdam.

Évidemment, avant et après la Révolution de 1917, Nikolaï Karéiev et Nikolaï Loukine publiaient des études historiographiques détaillées dans les revues prestigieuses, comme *La Révolution française* et les *AHRF*, sur la recherche historique dans le domaine des études révolutionnaires en Russie et en URSS, mais ils manquaient d'adeptes. Dans ses lettres à Varoujean Poghosyan, Jacques Godechot regrettait constamment de ne pas maîtriser la langue russe. Dans ce sens, je crois que Varoujean Poghosyan a le droit de se considérer, ce qu'il ne fait pourtant pas, comme l'héritier légal de « l'école russe », comme celui des traditions de Jacques Godechot (ce n'est pas par hasard qu'il a dédié ce livre à sa mémoire). À partir de 1990 il a publié dans les *AHRF* plusieurs comptes rendus (réunis

dans la deuxième partie de ce livre) sur les ouvrages des historiens soviétiques et russes, alors connus ou presque inconnus en France : citons les noms de Ludmilla Piménova, Piotr Tcherkassov, Vladislav Smirnov, Alexandre Tchoudinov, Alexandre Gordon et bien autres.

D'autres chapitres du livre sont consacrés aux historiens soviétiques, tels Abgar Ioannissian, de l'Académie arménienne et G. Koutchérenko, spécialistes éminents de la pensée publique française du XVIII^e-XIX^e siècle avec qui l'auteur a travaillé assez longtemps.

Varoujean Poghosyan cite dans son livre l'article très ancien d'Albert Mathiez : « Si les historiens français veulent se tenir au courant des travaux nombreux et dignes d'attention qui paraissent tous les jours, il leur faudra bientôt de toute nécessité apprendre la langue russe. Je n'ai jamais autant regretté qu'aujourd'hui de n'avoir pas profité de ma jeunesse pour acquérir cette connaissance indispensable ». Je suis loin de prendre ces mots au sérieux, mais derrière chaque plaisanterie, il y a une part de vérité. Ce livre qui vient de paraître, permet de ne pas attendre cette époque où les historiens français seront prêts à suivre ce conseil d'Albert Mathiez.

Dmitri BOVKINE

Varoujean POGHOSYAN, **Армяне – сподвижники Наполеона : история и мифы** [*Les Arméniens, compagnons d'armes de Napoléon : histoire et mythes*], Erevan, Edit Print, 2009, 141 p. (Résumé français)

Depuis 1990, Varoujean Poghosyan informe régulièrement les lecteurs des *AHRF* des travaux parus en langue russe sur l'histoire de la Révolution française ; ce précieux éclairage extérieur enrichit nos connaissances et nos interprétations. Dans le livre présent, dédié à la mémoire de Victor Daline (1902-1985), avec qui il a travaillé de 1978 à sa mort, il entreprend de faire le point sur la participation de compatriotes arméniens à l'épopée napoléonienne. Si ces personnages insolites ont déjà retenu l'attention des chroniqueurs, l'auteur scrute avec soin les documents, en s'efforçant de démêler les réalités des légendes qui ont prospéré.

Quand il est revenu de son aventure d'Égypte en 1799, Bonaparte a ramené avec lui « le mamelouk Roustam », guerrier oriental qui apportait une note de prestige et d'exotisme. Ce garde du corps, qui veillait constamment sur lui et dormait à sa porte, a connu la célébrité. Il subsiste de lui un beau portrait, qui serait l'œuvre du baron Gros, et il apparaît souvent dans les entourages représentés. Stendhal et Balzac évoquent sa personnalité originale, ainsi que Tolstoï dans *Guerre et Paix*. Surtout, il a été publié en 1888, et réédité à plusieurs reprises, des Mémoires qui lui sont attribués. Leur authenticité a soulevé une controverse. Un scribe les a sans doute pris sous la dictée et a dû les aménager : la deuxième partie (après 1809) marque une différence de style avec la première. Frédéric Masson et Jean Savant ont affiné le portrait de ce personnage original.

Varoujean Poghosyan tient à souligner les origines de Roustam : il est né à Tiflis, capitale de la Géorgie, mais dans la famille d'un négociant arménien. Très jeune, il est enlevé, réduit en servage et vendu à Constantinople aux agents d'un bey mamelouk d'Égypte, Sala : destin assez courant pour des chrétiens caucasiens au physique vigoureux, incorporés de force dans les armées ottomanes. Et un peu plus tard, le cheikh el Bakri, son nouveau maître, juge habile de l'offrir en cadeau au conquérant français, avec un destrier arabe, à la selle décorée. En France, le mamelouk s'adapte vite, il est placé en vue lors du sacre et il suit l'empereur dans ses campagnes à travers l'Europe. Il est couvert



de faveurs et on le marie même à la fille d'une camériste de l'impératrice. Sa silhouette fascine les curieux, jusqu'à faire de lui une cible des pamphlétaires britanniques. Mais les rumeurs qui le mirent en cause dans les morts violentes du général Pichegru et de l'amiral Villeneuve semblent sans fondement. L'auteur relève son attachement à ses racines arméniennes : il se préoccupe du sort de sa famille au pays, il sympathise avec les compatriotes qu'il rencontre, les religieux mekhitaristes de Venise ou les habitants d'un quartier de Moscou.

En 1814 cependant, comme les maréchaux à un autre niveau, il fait défection. Par lassitude, il refuse d'accompagner à l'Île d'Elbe le souverain déchu. Devant cet abandon, celui-ci aurait seulement haussé les épaules, mais, au retour des Cent Jours, il ne reprend pas l'ingrat. L'auteur blâme ce comportement et rejette les tentatives de justification présentées par certains historiens arméniens récents. Roustam, surveillé par la police royale, termine sa vie dans le bourg rural de Dourdan. Il aura encore la joie de reprendre son uniforme en 1840 pour assister au triomphal retour des cendres, cinq ans avant sa propre mort.

On ignore souvent que, dès 1798, Bonaparte a renforcé l'armée d'Orient de corps auxiliaires indigènes et que plus tard la garde impériale compte tout un escadron de mamelouks en turban, tel Ouanis Petro, également présenté ici. Cet autre soldat mamelouk passé dans les rangs français arrive en France en 1801, avec le contingent rapatrié d'Égypte. Combattant valeureux, il est blessé à Austerlitz et reçoit la Légion d'honneur. Il participe à dix campagnes, se distingue en Espagne et affronte encore le feu dans l'ultime bataille de Waterloo. Il n'est pas mort retiré à Marseille, comme il a été écrit par erreur. À partir de documents familiaux, Varoujean Poghosyan établit qu'il est retourné au Karabakh, terre arménienne où il était né, et qu'il y a servi dans l'armée russe, lors de la guerre contre la Perse de 1826 à 1828, ce qui lui a valu une autre décoration.

Une dernière notice est consacrée à une fable infondée, qui attribue une origine arménienne lointaine à Joachim Murat, fils d'un aubergiste du Quercy, beau-frère de Napoléon, qui deviendra maréchal d'Empire puis roi de Naples. Un écrivain imaginaire, Magda Neyman, a développé cette thèse dans un livre de 1899, réédité récemment. Varoujean Poghosyan la réfute avec énergie, en s'appuyant sur les documents généalogiques. Il suppose que l'erreur peut provenir d'une ressemblance de nom avec Mourad bey, le meilleur chef des mamelouks égyptiens (qui serait d'ailleurs lui aussi des natifs du Caucase).

Pierre BARRAL

Fran ZWITTER, **Les Provinces illyriennes. Cinq études**, édition conçue et préparée par Alain Jecic, Paris, éditions SPM, 2010, 218 p., ISBN 978-2-901952-74-9, 30 €.

Avec le soutien de l'ambassade de Slovénie en France, Alain Jecic a réuni dans un même livre plusieurs études sur les provinces illyriennes dues à la plume de l'historien slovène Fran Zwitter, parues entre 1931 et 1983, dont certaines n'avaient jamais été publiées en français. Celles-ci se trouvent complétées par deux notices rédigées par Janez Šumrada, l'une présentant succinctement la vie de l'auteur, l'autre cherchant à apprécier son rôle dans le développement de l'historiographie slovène de l'Illyrie napoléonienne. Enfin, l'esquisse d'un dictionnaire biographique illyrien due à Alain Jecic et à Peter Vodopivec clôt cet intéressant volume.

Les travaux ici rassemblés sont traversés par une interrogation commune : que représente l'expérience napoléonienne dans l'histoire de la Yougoslavie – dont Zwitter,

mort en 1988, ne pouvait pressentir l'éclatement, lui le Slovène qui siégeait aux académies de Zagreb et de Belgrade ? Dans cette optique, l'auteur est conduit à accorder une place centrale à la notion d'« illyrisme politique » en revenant sur les conditions intellectuelles, politiques, économiques et sociales de son émergence. L'illyrisme est, pour Zwitter, « la première forme sous laquelle apparaît dans l'histoire l'idée yougoslave » (p. 46).

L'enquête passe par la mise en exergue des véritables motivations ayant conduit Napoléon à créer les provinces illyriennes, assimilées par l'auteur, trop rapidement sans doute, à une formation étatique particulière. L'empereur n'a pas été mû par un « illyrisme politique » qu'il aurait eu à cœur d'accomplir en libérant les Slaves du Sud de la domination habsbourgeoise. La vision romantique véhiculée un temps par Vodnik doit être écartée au profit d'une approche plus réaliste. L'annexion des provinces maritimes de l'Autriche a obéi à plusieurs facteurs en lien avec la promotion des intérêts français : relier sans discontinuité territoriale l'Italie, l'Istrie et la Dalmatie ; disposer d'une frontière commune avec l'Empire ottoman dans l'éventualité d'une invasion de celui-ci ; contrecarrer l'influence de la Russie sur les populations slaves de l'Adriatique ; appliquer strictement le blocus continental ; rétablir une voie terrestre pour le commerce avec le Levant. L'entourage de Napoléon et l'empereur lui-même ne semblent s'être préoccupés de la question nationale que de manière tardive, à l'heure où les négociations de paix aboutissaient (sept.-oct. 1809). Ils ne lui ont du reste jamais accordé un grand crédit, si bien que l'avènement d'un sentiment illyrien (surtout slovène et croate) n'est en définitive qu'une des conséquences involontaires de la domination napoléonienne en Adriatique orientale, du reste moins liée à la politique impériale qu'à l'idéologie révolutionnaire propagée par les Français. Le fait que cet illyrisme se soit identifié à une langue propre, déclinée en plusieurs dialectes, en dit long sur l'ambiguïté de la dette contractée, le critère étant ici plus objectif que subjectif, selon les termes du débat posés par Renan.

L'œuvre française se ressent des ambiguïtés initiales : elle est en demi-teinte. Les nouveaux maîtres de l'Illyrie n'ont ni immédiatement ni totalement traduit en actes les principes juridiques de la Révolution. Dans la voie des réformes, Zwitter le rappelle à bon droit, ils furent même précédés par l'Autriche, en tout cas dans la partie des provinces illyriennes naguère sous la domination des Habsbourg. Ils l'ont bien entendu dépassée, tant dans la voie de la centralisation bureaucratique que du rejet de la féodalité : les assemblées territoriales ni les seigneurs ne furent plus associés à la gestion des affaires locales. Ils ont aussi prolongé l'œuvre autrichienne en intégrant par exemple les communes fiscales de Joseph II dans des arrondissements communaux, à leur tour rassemblés dans des cantons. Ainsi comprend-on mieux pourquoi, dans ce registre, la réaction qui intervint après 1813, ne fut pas complète : si la circonscription cantonale disparut, l'arrondissement communal fut maintenu. Bien que dans le domaine du droit et de la justice aussi il faille porter au crédit de Vienne les premières réformes, la rupture fut également sensible avec l'introduction des codes napoléoniens, l'abolition des anciens tribunaux, la suppression des privilèges nobiliaires et ecclésiastiques et l'institution de nouvelles juridictions. Janez Kranjc donne plus de détails dans son article « L'administration de la justice et les lois françaises en vigueur dans les Provinces illyriennes » publié par les *Cahiers poitevins d'histoire du droit*, (3^e cahier 2011, p. 21-42). La législation française et ses présupposés philosophiques provoquèrent en outre des mutations économiques et sociales d'envergure auxquelles Zwitter accorde une place centrale dans ses travaux : la conception de la propriété, débarrassée en grande partie de ses vestiges féodaux, s'en trouva bouleversée, la division du sol fut admise, la liberté du travail et du commerce consacrée, la fiscalité revue et abaissée...



Les réalisations françaises prêtent naturellement le flanc à la critique, mais il est erroné de les décrire comme foncièrement inadaptées à la réalité illyrienne et par là même vouées à l'échec, comme l'a fait Bogumil Vosnjak. L'exemple de l'organisation territoriale en témoigne. Les découpages adoptés (en intendances ou en provinces civiles et militaire) ne furent pas fonction de seules considérations géographiques. Le passé aussi fut pris en compte – plus encore qu'il ne l'avait été en France à l'époque de la Constituante. Sans doute les réformes napoléoniennes étaient-elles davantage compatibles avec les structures juridiques et sociales de la Carniole que de la Croatie. Elles ne furent pas toutefois sans portée, au delà même de la période napoléonienne dont il ne faut pas perdre de vue la brièveté : 1809-1813. Encore ce créneau mériterait-il d'être reconsidéré du point de vue de son *terminus a quo*. Ainsi que l'a fort bien marqué Janez Šumrada, dans l'ouvrage qu'il a codirigé sur *Napoléon et son administration en Adriatique orientale et dans les Alpes de l'Est, 1806-1814*, l'introduction des institutions françaises, par-delà le régime provisoire, intervint seulement en 1811, l'empereur ayant obtenu la main de Marie-Louise sans avoir à restituer à l'Autriche ses provinces maritimes, hypothèque capitale qui avait grevé toute action pendant près de dix-huit mois. À ce sujet, il faut voir le compte-rendu que nous avons fait dans le n° 4-2006 de la RHDFE (p. 649-651). Dans un laps de temps si court, 1811-1813, la transposition complète du système français était impossible.

Le recueil publié à l'initiative d'Alain Jecjic est à mettre en perspective avec le catalogue de l'exposition consacrée au bicentenaire des provinces illyriennes (*Pod Napoleonovim Orlom / Sous les aigles napoléoniennes*, Narodni Muzej Slovenije, 2010, 452 pages, 39 euros) dans lequel on trouvera une série de notices synthétiques sur la création de cet ensemble territorial, sa perception par les Slovènes et différents aspects de la vie locale à cette époque.

Éric Gojoso

Stéphane CALVET, **Les officiers charentais de Napoléon au XIX^e siècle. Destins de braves**, Paris, Les Indes savantes / Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 2010, 545 p., ISBN 978-2-84654-243-2, 35 €, préface de Natalie Petiteau.

Cet ouvrage est la publication d'une thèse que Stéphane Calvet a soutenue devant l'université d'Avignon en 2009. Le renouveau de l'histoire militaire continue ainsi à porter ses fruits et il convient de se féliciter de cette parution qui met une étude passionnante à la portée d'un cercle élargi aux non spécialistes. L'auteur retrace en 545 pages le destin personnel au cours du XIX^e siècle ainsi que le devenir professionnel et social de cinq cent-six officiers nés dans la Charente, haut lieu du bonapartisme. Des approches historiographiques diverses qui relèvent tout autant de la micro-histoire que de l'histoire quantitative fondent une analyse à la fois sociale et culturelle.

L'ouvrage est divisé en trois parties. C'est la première partie intitulée « L'épaulette par la guerre » qui retiendra davantage l'attention des lecteurs et lectrices des *AHRF*.

Elle commence de façon originale par « une photographie de groupe » en 1815 à Waterloo, qui met justement en lumière la très grande hétérogénéité de ce groupe. Elle permet aussi à l'auteur de se livrer à une analyse rétrospective des parcours humains et professionnels des officiers qui le composent. C'est en effet au moyen du prisme générationnel qu'est observée la complexité du groupe puisque Stéphane Calvet étaye ses observations sur la définition de strates générationnelles, chacune correspondant à un profil type de carrière. Précisément, dans cette armée nouvelle issue de la Révolution, les cri-

tères traditionnels pèsent sur la progression des carrières bien davantage qu'on aurait pu le croire, ils l'emportent sur le talent et le mérite, l'argent étant, lui, un facteur nouveau mais discriminant. On notera au passage que la promotion des réquisitionnaires est plus difficile que celle de leurs camarades issus d'autres modes de recrutement. D'une certaine façon, le premier Empire revient aux modes d'avancement de l'Ancien Régime. L'auteur rejoint ainsi les conclusions de Rafe Blaufarb.

C'est d'abord dans le champ de l'histoire sociale que se place Stéphane Calvet en étudiant les voies de la professionnalisation dans l'armée impériale, mais cet ouvrage est aussi une contribution à l'histoire culturelle. D'abord, parce qu'à la suite des travaux de Natalie Petiteau, il remet en question l'image traditionnelle des vétérans napoléoniens en montrant, à travers l'exemple précis des officiers originaires de la Charente, la complexité de ce groupe qui n'est en rien un bloc. Ensuite, parce qu'à travers l'étude de leur carrière commencée sur les champs de bataille napoléoniens, Stéphane Calvet entreprend une démythification des représentations du guerrier héroïque auxquelles ces hommes furent peu enclins à se conformer car elles n'entraient pas en ligne de compte pour leur promotion. Il aboutit même à une anthropologie des guerres de l'Empire, domaine qui commence à être exploré – on songe notamment aux travaux de Nicolas Cadet – mais est moins abondamment défriché que l'anthropologie des guerres contemporaines.

Stéphane Calvet observe que l'endurance, plus que l'héroïsme cher à la légende épique, leur a permis d'avancer et d'abord de survivre. La démythification se poursuit dans cette partie quand, dans de belles pages qui relèvent de l'histoire des sensibilités, sont mises en lumière les conséquences sur les corps de la violence de guerre et, en général, l'empreinte de la guerre sur les combattants.

Mais l'essentiel du propos de Stéphane Calvet, qu'il développe dans les deux parties suivantes est consacré au retour de guerre de ces officiers et à leur réinsertion dans la société civile. L'ouvrage s'inscrit donc aussi dans le champ de l'histoire sociale par son analyse des voies de la mobilité et de la promotion sociale, voire de l'accès à la notabilité ou du maintien de la position de notable dans la France de la première moitié du XIX^e siècle, issue des bouleversements révolutionnaires.

Ces deux parties, intitulées « Espérances et ambitions dans la France du XIX^e siècle » et « Portées et limites de la réussite militaire », auraient gagné à notre sens à être mieux articulées de façon à éviter les retours en arrière. Elles offrent une vision dynamique des trajectoires de ces officiers, inscrites dans la succession des régimes du XIX^e siècle, et sont une analyse de la professionnalisation de l'armée dans le moyen terme et non plus seulement pendant la période napoléonienne. Elles montrent aussi la nécessité absolue d'une reconversion pour ceux qui ne peuvent rester dans l'armée. Stéphane Calvet étudie en quoi la carrière militaire antérieure favorise ou compromet l'avenir ou la reconversion de ces officiers.

La seconde partie utilise aussi le prisme générationnel à propos de la descendance de ces officiers, suivie parfois jusqu'à la troisième génération. On soulignera l'utilisation de sources originales et encore parfois méconnues, par exemple les épitaphes des cimetières qui démontrent la volonté personnelle – et même la recherche éperdue – de ces hommes d'obtenir une reconnaissance que la société leur dénie, en l'absence d'une mémoire collective, et, source davantage utilisée, les prénoms de leurs enfants dont le choix révèle selon l'auteur une nouvelle facette de cette quête de considération.

Une fois de plus, l'analyse socio-économique s'avère excellente car Stéphane Calvet met en lumière le fait que chez ces hommes l'appartenance de classe l'emporte sur la fraternité d'armes, voire sur l'esprit de corps, ce qui contribue à les diviser et à affaiblir la portée de leurs revendications. On regrette cependant que l'auteur n'évoque pas assez



l'inexistence pour des raisons légales au cours de cette première moitié du XIX^e siècle d'associations d'anciens combattants que les réseaux ne sauraient remplacer et auxquels au demeurant tous ne peuvent appartenir ou alors de manière inégale. Les positions sociales ainsi que les niveaux de fortune auxquels ils accèdent finalement sont extrêmement divers. Certains se retrouvent à la limite de l'indigence et du déclassement, même si globalement on ne peut parler de marginalisation.

La diversité de leurs attitudes politiques et idéologiques contribue encore plus à les diviser. Ce qui infirme, même dans le cas de la Charente, et dans la lignée des travaux de Natalie Petiteau, la légende d'officiers tous inconditionnellement bonapartistes, devenus « agents » de l'établissement du second Empire.

Toutefois une relative ressemblance les unit quant aux compétences administratives acquises au cours des occupations qu'ils ont expérimentées lors des guerres révolutionnaires et napoléoniennes et qu'ils peuvent réutiliser; ce qui rejoint et confirme les conclusions de Jean-Paul Bertaud.

Dans leur recherche d'une position, certains de ces officiers quêtent des grades dans la garde nationale. Une relative désillusion unit ceux qui vivent alors une expérience dans la garde. Tous ceux qui s'intéressent à ce champ historiographique actuellement en plein renouvellement liront avec attention les pages consacrées par Stéphane Calvet à la frustration qu'éprouvent ces officiers charentais, victimes « collatérales », avec d'autres, d'une désaffection générale et précoce envers l'institution, ce qui prouve une fois de plus qu'elle n'est pas la force paramilitaire ou l'armée citoyenne que certains rêvaient qu'elle soit.

Ce qui les unit enfin, c'est à long terme et bien au-delà de la période des combats, l'empreinte de la guerre dans leurs corps et dans leurs esprits. Il y a à ce propos aussi d'excellentes pages qui relèvent de l'histoire des sensibilités.

Ce bel ouvrage, fondé sur une vaste palette de sources s'appuie aussi sur une dense bibliographie.

Annie CRÉPIN

Emmanuel FUREIX, **La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)**, Paris, Champ Vallon, 2009, 501 p., ISBN 978-2-87673-493-5, préface d'Alain Corbin, 30 €.

Le temps où l'historiographie délaissait le premier XIX^e siècle est bel et bien révolu. Le très beau livre d'Emmanuel Fureix, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paris XII, constitue l'un des plus remarquables témoignages de cette redécouverte du foisonnement de l'âge romantique, extraordinaire laboratoire où s'expérimentent – échouent souvent – des formes de discours politiques et de participation à la vie de la cité, promis ou non à un avenir. Laboratoire où l'événement le plus important demeure la Révolution française et ses suites napoléoniennes : ce temps d'invention est aussi un temps d'ingestion, c'est-à-dire d'appropriation, de rejet et surtout de bricolage autour d'un héritage révolutionnaire éclaté en de multiples mémoires. À l'aune de nos sensibilités contemporaines, le terrain d'observation choisi par l'auteur – le deuil public et ses usages – peut paraître austère, voire incongru. Il n'en est rien : au cours de la séquence chronologique étudiée, qui trouve son apogée et son terminus autour du retour des cendres de Napoléon en 1840, ces cérémonies expriment bel et bien la « substance » (p. 466) du politique. Ce « moment nécrophile » (titre de la première partie) marque en

effet l'apogée des cultes politiques rendus aux défunts, cultes instrumentalisés pour se dire et pour combattre le(s) camp(s) adverse(s). Emmanuel Fureix en a dénombré 65 entre 1814 et 1840 : 9 deuils de victimes de la Révolution, 3 deuils de souveraineté sous la Restauration et 10 sous la monarchie de Juillet, 33 enterrements d'opposition, 10 deuils de « vaincus », insurgés et condamnés à mort politique. En ce temps donc, royalistes de toutes obédiences, libéraux, républicains et bonapartistes construisent, au propre comme au figuré, des panthéons rivaux et investissent l'espace public pour rendre hommage, selon les orientations des uns et des autres, à Louis XVI, au député d'opposition Foy ou encore à Napoléon.

L'ouvrage, issu d'une thèse enrichie à l'occasion de la publication, est constitué de quatre parties passionnantes et maîtrisées. Dans la première, l'auteur évoque les conditions de possibilité d'une telle théâtralisation et d'une telle instrumentalisation de la mort politique. La crise profonde de légitimité des régimes concernés – il est difficile de « renouer la chaîne des temps » comme d'inventer un juste milieu – et l'exclusion du plus grand nombre des mécanismes électoraux concourent à un « malaise de la représentation » qui justifie le recours aux rituels de légitimation que sont les deuils publics, ou amène les exclus de l'espace public à s'en saisir pour prendre la parole malgré tout. Par ailleurs, les sensibilités à l'égard de la mort sont certes déjà en mutation mais sont loin d'exclure des formes d'exhibition qui nous sembleraient actuellement complètement étrangères. Certaines agonies sont ainsi publiques : le tout-Paris assiste à celles de Talleyrand en 1838. La fascination pour la mort implique le culte des reliques ou des souvenirs, mèches de cheveux plus ou moins authentiques de Napoléon ou « bonbons à la général Foy ». Enfin, l'époque peut puiser dans un répertoire bien établi de deuils publics, qu'elle reçoit en héritage : cérémonies royales séculaires, innovations révolutionnaires et honneurs funèbres napoléoniens. La Révolution précisément, ou plutôt la gestion de sa mémoire douloureuse sous la Restauration, constitue l'objet exclusif des trois excellents chapitres de la deuxième partie, « Le deuil de la Révolution ». Avec une grande minutie, qui caractérise l'ensemble de l'ouvrage, Emmanuel Fureix décrit les initiatives du pouvoir, qui ne se réduisent pas à l'établissement du deuil « perpétuel » du 21 janvier, et montre comment cette politique oscille entre volonté de réconciliation et tentation de vengeance. Les « entrepreneurs de mémoire », qui font de la douleur un instrument majeur de légitimation, au moins pendant la première Restauration, sont de fait multiples et nourrissent des projets bien différents. Les différences d'appréciation bien connues entre Louis XVIII et les ultras sont manifestes ici comme ailleurs, mais sont rendues plus nettes encore par l'implication personnelle très précoce de Louis XVIII, dès son retour en France, dans cette entreprise de réparation. Attentif aux temps et aux espaces de ces expiations, l'auteur évoque dans cette partie de multiples épisodes. On appréciera particulièrement le récit de la recherche des ossements de la famille royale et de leur transfert dans la nécropole royale de Saint-Denis le 21 janvier 1815, ou encore la description des projets, réalisés ou le plus souvent abandonnés, de monuments expiatoires à Paris.

La troisième partie dépasse la question du rapport au passé pour examiner comment la Restauration puis la monarchie de Juillet imaginent et organisent les deuils de souveraineté qui les concernent. Les enjeux de ces cérémonies sont différents sous l'un et l'autre de ces régimes. Sous la Restauration, la question principale concerne la reviviscence – possible ou non – des rites royaux autour de la mort du roi et de sa famille. Qu'est-ce que « mourir comme un Bourbon » après la rupture révolutionnaire ? L'auteur décrit les intentions, les réalisations, mais aussi les ratés de ces cérémonies : l'absence, par exemple, du clergé lors de l'enterrement de Louis XVIII, pour de sombres raisons protocolaires, ne manque pas d'alimenter la rumeur d'un enterrement civil. Sous la monarchie de Juillet,



les problématiques du deuil politique se déplacent. Comme souvent sous ce régime, la tentative de synthèse vire peu à peu à l'empilement puis, sous l'effet des contradictions d'un régime mi-libéral mi-conservateur, à l'illisibilité. « Un nouveau régime de la gloire – écrit l'auteur – honore simultanément le sang dynastique, le sang des barricades, le sacrifice au nom de l'ordre public, la gloire militaire et le service de l'État » (p. 275). Les insurgés de 1830 sont ainsi régulièrement honorés (tout en éludant très vite la sociologie spécifique des gens de métiers tombés sur les barricades), mais aussi, à partir de 1832, les agents de l'ordre tués lors des insurrections de 1832, 1834 et 1839. De ce patchwork mémoriel émergent quelques initiatives durables comme les funérailles nationales d'hommes d'État inventées en 1832 pour honorer Casimir Périer. Si cette partie s'inscrit dans une tradition historiographique d'attention aux rituels d'État et aux fêtes de souveraineté, tradition que l'ouvrage complète heureusement, la quatrième partie est plus neuve encore. Consacrée aux deuils protestataires, elle aborde sous ce jour inédit la question de la politisation populaire, très travaillée actuellement pour les années des monarchies censitaires. L'auteur démontre que la participation aux deuils d'opposants constitue l'un des principaux langages d'opposition sous la Restauration et la monarchie de Juillet, et ce pas seulement lors des journées qui suivirent l'enterrement du général Lamarque en 1832. Ces cérémonies, décrites par l'auteur de la levée du corps au discours sur la tombe, ne sont pas moins l'objet de la construction d'un rituel que les cultes politiques officiels dont ils sont les pendants. Rassemblant jusqu'à cent mille personnes pour les enterrements de Foy en 1825 et de Manuel en 1827, elles se situent bien aux origines des manifestations contemporaines. En étudiant la ferveur qui entoure « la plus grande mort du siècle », celle de Napoléon, puis, dans le dernier chapitre, le culte des martyrs politiques tombés sur les barricades, Emmanuel Fureix complète le tableau des engagements politiques autour de la mort, notamment dans les milieux populaires.

Il est impossible de rendre compte ici de tous les apports de ce livre. Nourri de multiples lectures en histoire, sociologie et anthropologie, l'ouvrage prend place dans des historiographies diverses, en premier lieu l'histoire et la sociologie des rituels et celles de la politisation populaire, même s'il faut remarquer à cet égard que son seul cadre est parisien. Un point qui nous paraît particulièrement intéressant est la volonté d'Emmanuel Fureix d'exhumer, avec autant d'humilité que de ténacité, des traces d'émotions et de sentiments effectivement éprouvés lors de ces cérémonies. Conscient des biais inhérents à l'observation policière de l'état des esprits, productrice de l'essentiel des sources, mais soucieux en même temps de ne pas tomber dans les facilités d'un hypercriticisme, l'auteur consacre parmi les pages les plus intéressantes de son livre à tenter d'établir ce que l'on peut retrouver du sens prêté par les contemporains à ces différents rituels et de leurs réactions face à eux. Il restitue à cet égard à la fois des cultures sensibles et des cultures politiques en édification. En cela, cet ouvrage constitue un très important apport à l'historiographie du politique en général.

Pierre KARILA-COHEN

Régis BERTRAND, Anne CAROL, Jean-Noël PELEN (dir.), **Les narrations de la mort**, Publications de l'Université de Provence, 2005, 296 p., ISBN 2-85399-613-1, 27 €.

Comme l'avant-propos le rappelle avec beaucoup d'à-propos, les travaux autour du thème de la mort doivent beaucoup aux Universités de Rennes II (François Lebrun, Alain Croix, Jacques Delumeau...) et d'Aix-en-Provence (Michel Vovelle, Régis

Bertrand...). Ce colloque, d'une certaine manière, leur rend hommage en prolongeant la réflexion autour des narrations de la mort. Quatre axes ont présidé aux débats : les savoirs sur la mort, les récits, les mises en scène et enfin la mort parmi les vivants. La Révolution française n'apparaît véritablement que dans la première partie avec un article de Jacques Guilhaumou sur « la narration philosophique de la mort pendant la Révolution française ». Laissant de côté volontairement des espaces narratifs déjà abondamment explorés (la mort de Marat et la tentative de suicide collectif des députés montagnards en prairial an III), l'auteur s'attache à un autre versant du « partage laïc » (Michel Vovelle) instauré pendant la Révolution face à la mort, à partir des analyses du député breton Lequinio, telles qu'il nous les a laissées dans un ouvrage publié en 1792, intitulé *Les Préjugés détruits* dont tout un chapitre est consacré à la mort, trois autres au deuil, à la peine de mort ainsi qu'au suicide et un dernier aux tombeaux. Alors que le contraire est souvent admis, Jacques Guilhaumou rappelle que Lequinio n'était pas athée, mais « plutôt favorable à une religion naturelle, donc dépouillée de toute institution religieuse » (p. 54) à l'instar d'un Sieyès. Mais l'originalité du député breton est de souligner les liens des exclus de l'ordre social avec le philosophe pour appréhender « la pensée salutaire » de la mort, ressentie comme une simple « extinction du mouvement » sans crainte et sans appréhension. La mort n'est plus le début d'une seconde vie, mais « une source permanente de fraternité, de paix et de vérité » (p. 56). Une mort égalitaire et vertueuse, comme elle sera revendiquée par d'autres, acteurs politiques célèbres ou anonymes de la Révolution française.

On lira également avec profit la communication de Martine Lapied sur la mort de l'héroïne dans l'opéra-comique, apothéose du ressort dramatique dans le théâtre lyrique romantique, l'avant-propos (Régis Bertrand, Anne Carol, Jean-Noël Pelen) déjà évoqué, qui, présentant et problématisant les enjeux du colloque, indique d'autres pistes à explorer pour la recherche future et enfin la conclusion de Michel Vovelle qui revient sur ses travaux et ses analyses qui ont tant fait pour la compréhension du statut et de la place de la mort dans les civilisations occidentales. Évoquant justement la nouvelle préface à la réédition de son célèbre livre *La mort et l'Occident*, Michel Vovelle rappelle le besoin, dans nos sociétés modernes, d'images macabres, une sorte de « redécouverte de la mort », telles que la mort et l'agonie de Mitterrand l'ont offert en direct à notre médiation. Dans une perspective semblable, il évoque également la « béatification » spontanée de Lady Diana, cite Gonzague Saint-Bris à son propos « avec le corps d'un mannequin elle avait le cœur de mère Thérèse » tout en ajoutant plein d'humour noir : « quelle chance, imaginez le schéma inverse » !

Pascal DUPUY

Jean-Marc MORICEAU, **L'homme contre le loup, Une guerre de deux mille ans**, Fayard, 2011, 480 p., ISBN 978-2-286-08064-8, 26 €.

Après avoir publié en 2007 une *Histoire du méchant loup. 3 000 attaques sur l'homme en France, XV^e-XX^e siècle*, en 2008, *La Bête du Gévaudan (1764-1767)* et, en 2010 (avec son collègue géographe Philippe Madeline), *Repenser le sauvage grâce au retour du loup. Les sciences humaines interpellées*, Jean-Marc Moriceau a décidé d'élargir son propos (il conduit actuellement une enquête européenne sur les relations entre l'homme et le loup). Ces différentes publications (menées à l'occasion avec le concours d'étudiants de master et de doctorat du pôle rural de l'université de Caen) ont pour ambition de faire le point sur cette importante question : le loup n'est-il pas, avec l'ours peut-être, le seul animal que la « civilisation » s'est attachée à éradiquer et ne suscite-t-il pas encore aujourd'hui,



alors qu'il a été réintroduit dans certaines régions, des polémiques, des manifestations d'hostilité? C'est dans ce double contexte, historique et actuel, l'histoire permettant d'éclairer le présent, que l'historien livre le résultat de ses travaux.

Que peuvent en attendre les « révolutionnaires »? D'abord un éclairage sur la longue durée, de l'Antiquité (Solon au VI^e siècle avant J.-C.) au XXI^e siècle (comme la condamnation, en 2010, de deux chasseurs pour avoir tué un loup). C'est en effet toute l'histoire des relations entre l'homme et le loup que brosse Jean-Marc Moriceau, évoquant « la lutte à mort » que livre au loup l'homme qui s'en plaint, qu'il soit enragé ou non, mais qui s'attaque à l'homme, plutôt aux enfants et aux femmes d'ailleurs, et qui contribue à sa façon à désorganiser l'agriculture. S'en protéger est d'abord affaire individuelle, mais le mal est tel à certaines époques que les autorités décident d'agir en créant un service spécifique (et unique) : la louveterie. Cette « institution vénérable », qu'aurait créée Charlemagne et qui subsiste toujours aujourd'hui, avait pour mission, contrairement à la législation cynégétique, qui protégeait plutôt le gibier, de détruire la « bête ». Réorganisée après la guerre de Cent Ans, la louveterie prend alors la forme qu'elle conservera jusqu'à la veille de la Révolution, avec un service central de quelques officiers, sous l'autorité du grand louvetier de France, et des lieutenants (107 en 1768), assistés de sergents, qui pourchassent l'animal et organisent les battues. Contestée à la fois par les populations (qui se plaignent des contraintes imposées et de la « taille des loups ») et les forestiers (jaloux de leurs prérogatives), la louveterie est supprimée en 1787, pour des raisons financières et en raison d'une efficacité toute relative, alors que le nombre des loups est sans doute compris entre 15 et 20 000.

La libéralisation du droit de chasse (4 août 1789) et la suppression des primes (1790), rétablies dès l'année suivante, mais à la charge des administrations locales, désorganisent la chasse au loup, qui prolifère dans certaines régions, ce qui amène le pouvoir à autoriser la formation d'associations de particuliers pour traquer l'animal, voire à utiliser les services d'anciens louvetiers qui disposaient encore de leurs meutes et qui purent ainsi échapper à la Terreur. Enfin, le Directoire autorisa la reprise des battues trimestrielles, sous la direction des agents forestiers, et il rétablit les primes de destruction, avant d'autoriser le maintien et même la formation d'« établissements pour la destruction des loups » (10 messidor an V). La voie était libre à un rétablissement formel de la louveterie, ce que fit Bonaparte le 26 août 1804. Placée sous l'autorité du grand veneur Berthier, elle est organisée l'année suivante, confirmée pour l'essentiel par l'ordonnance royale de 1814, et pratiquement maintenue sous cette forme jusqu'en 1971. À noter que la charge de lieutenant était gratuite et ne pouvait donc être occupée que par des notables capables de disposer d'un équipage, en fait essentiellement des aristocrates. La quasi-disparition du loup (qui fait une dernière victime en 1918) montre l'efficacité des louvetiers qui se mettent alors à pourchasser surtout le sanglier. Mais leur mission change radicalement avec le fait que le loup n'est plus considéré comme un animal nuisible mais protégé (1988) et sa réintroduction officielle en 1992, ce qui a relancé, à la suite d'incidents dont furent victimes des troupeaux (et pas des hommes), le vieux débat sur sa présence ou son éradication. En conclusion, Jean-Marc Moriceau en appelle au compromis entre tous les acteurs intéressés.

L'ouvrage est heureusement complété par une chronologie générale (qui récapitule les textes réglementaires mais aussi les principales affaires mettant en cause le loup), une orientation bibliographique (sources imprimées et près de 500 titres), un double index (personnes et lieux), une douzaine de cartes, vingt-trois tableaux et quelques illustrations, toutes données qui faciliteront le travail de recherche de celui qui s'intéresse à l'histoire des rapports entre l'homme et le loup. Synthèse (provisoire, dit l'auteur) de référence, ce

livre – d'un historien et pédagogue – marque une étape importante dans la connaissance d'un fait de société qui a, par ailleurs, inspiré de nombreux auteurs et artistes (il manque une étude sur ce sujet), et risque de redevenir d'actualité, alors que l'espèce ne compte sans doute aujourd'hui que moins de 200 spécimens répartis sur une dizaine de départements.

Bernard BODINIER

Fabrice BOUTHILLON, **Nazisme et Révolution. Histoire théologique du national-socialisme 1789-1989**, Paris, Fayard, 331 p., ISBN 978-2-213-65600-7, 19,90 €.

Tout le livre peut-il se résumer, du point de vue qui nous occupe prioritairement, ici en cette revue, dans une phrase lapidaire « Le nazisme a été la réponse de l'histoire allemande à la question que lui avait posée la révolution française » (p. 11) qui ouvre l'ouvrage? L'absence de majuscule à Révolution étonne. Est-ce par dépréciation que l'auteur a « minoré » le mot alors qu'il entend pourfendre le symbole qu'il incarne? On se doute déjà que cette bizarrerie n'est pas la plus grande. Disons bien bizarrerie, car les 270 pages du livre en recèlent bien d'autres au fil d'une démonstration faite en ajoutant des idées générales à des arguments d'autorité, des faits cités comme exemples sans aucune discussion débouchant sur des conclusions d'une ampleur que l'écart entre l'argument et la conclusion qui en est tirée laisse le lecteur pantois. Nul besoin de suivre les méandres d'un débat historiographique, les auteurs évoqués ne servent que des arguments favorables, les récalcitrants ne sont pas convoqués. Au final, il ne s'agit pas moins que de penser Hitler comme l'antéchrist (ou au moins l'un des) achevant dans le « bunker vide » la geste christique en bouclant ainsi la destruction de la civilisation chrétienne inaugurée par la Révolution.

Il est possible de laisser Fabrice Bouthillon assurer l'intérêt de sa lecture de l'histoire des trois derniers siècles en estimant qu'il se situe dans une veine particulière. Le problème, employons le mot, est la méthode d'histoire que l'auteur, professeur à l'université de Brest, défend. Les opinions défendues n'ont rien à voir avec le constat simple que le livre (au moins à propos de la Révolution française qui sera seule ici évoquée pour des raisons de compétences) ne repose que sur des idées reçues, agrégées sous des mots valise transformés en acteurs collectifs, entre lesquels une histoire se déroule dans le plus parfait mépris de ce qui s'est effectivement passé et de tout ce que l'on sait depuis qu'il y a des historiens et qui écrivent. La Révolution se résume ainsi à cela, ainsi que ses résonances et retombées : « À Paris en 1789, le contrat social européen se déchire, la Gauche et la Droite se définissent et se séparent. La béance qui en était résultée était demeurée ouverte depuis lors. Sur la fin du XIX^e siècle, le conflit mondial qui commençait à se profiler semblait devoir l'approfondir encore » (p. 77). Inutile de chercher à savoir qui est de gauche ou de droite. Être de gauche c'est, pour l'auteur, être enraciné dans l'universel et le rationnel, de droite dans le local et l'irrationnel. Il est vrai qu'avec de telles « notions » on peut enseigner l'histoire aisément et intervenir dans tous les médias pour décrypter les rouages devant lesquels les historiens se déchirent dans des controverses devenues aussi byzantines qu'inutiles.

Est-il besoin de dire que de pareilles inventions d'outils ne correspondent à rien, sauf à des fantasmes, que leur emploi favorise l'incompréhension de la complexité du monde tout autant qu'il favorise l'intolérance, enfin que l'inscription de cette démarche parmi celles qui ont ordinairement cours dans la communauté scientifique, au-delà de ses



divisions, éventuellement de ses lacunes, mérite que l'on s'interroge sur la multiplication de ce genre de publications balayant large en mobilisant des acteurs collectifs indéfinis ? À l'heure où des historiens se mobilisent contre les manipulations de l'histoire par des hommes politiques, il convient d'ouvrir des débats à l'intérieur même de la « corporation » pour que la question de la confrontation des méthodes soit à nouveau posée, comme elle l'avait été il y a un peu plus d'un siècle en France.

Jean-Clément MARTIN